



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale**

Lille, le 04/11/2020

Bureau du comité régional de l'habitat et de l'hébergement

10 décembre 2020

Programmation du processus régional de contractualisation des CHRS

Modification de la programmation suite à la crise sanitaire

Réf :

- Loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

1. Cadre législatif

L'article 125 de la loi ELAN prévoit la généralisation de la contractualisation (CPOM) entre les gestionnaires d'établissements de CHRS et les autorités en charge de leur tarification. Cette disposition est codifiée à l'article L. 313-11-2 du même code.

La programmation pluriannuelle de la signature de ces contrats sur la période 2019-2022, est établie par le représentant de l'Etat dans la région après avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH).

2. Objectifs de la contractualisation

La contractualisation doit permettre :

- De donner une visibilité pluriannuelle aux gestionnaires quant aux moyens alloués pour financer leurs dispositifs.
- De planifier l'offre départementale d'hébergement et ses éventuelles évolutions. Celles-ci doivent être conformes aux objectifs départementaux définis dans le PDALHPD et aux objectifs nationaux notamment au plan logement d'abord.

3. Programmation régionale

Pour la région Hauts-de-France, un premier arrêté de programmation a été signé le 30 juin 2019 après avis du bureau du CRHH le 24 juin 2020.

Compte tenu de la crise sanitaire, les services de l'Etat et les gestionnaires ont revu leur calendrier de négociation. Les signatures de CPOM prévues en 2020 ont été repoussées. La programmation doit donc être modifiée.

Au regard de l'arrêté du 30 juin 2019, les évolutions suivantes sont proposées:

- Compte tenu du report des réunions de négociations du fait de la mobilisation des opérateurs et des services de l'Etat dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, les signatures des neufs contrats prévues en 2019 et 2020 sont reportées en 2021. Ce délai devrait permettre d'organiser des échanges préalables satisfaisants.
- Modification de l'ordre des négociations avec les gestionnaires pour les départements du Nord et de l'Oise.

Pôle des politiques sociales

Arrêté modifiant la programmation 2019-2022 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus à l'article L. 313-11-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements mentionnés au 8° du I de l'article L. 312-1 du même code

Le Préfet de la région Hauts de France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 313-11-2 et L. 345-1 ;

Vu l'article 125 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

Vu le décret en date du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement en date du 8 décembre 2020;

Vu l'arrêté du préfet de la région Hauts-de-France en date du 30 juin 2019 portant la programmation 2019-2022 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus à l'article L. 313-11-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements mentionnés au 8° du I de l'article L. 312-1 du même code ;

Considérant qu'en vertu de l'article 125 de la loi n°018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens sur la période 2019-2022 est arrêtée par le Préfet de région ;

Considérant que la crise sanitaire a eu un impact sur le déroulement du calendrier de négociation des CPOM initialement prévu ;

Sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Hauts de France :

ARRETE

Article 1 :

La programmation pluriannuelle des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens est modifiée. Cette programmation est mentionnée en annexe 2 du présent arrêté.

Article 2 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039 59014 Lille cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

Article 3 :

Monsieur le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille le

Michel LALANDE

Annexe 1

Liste des établissements et services mentionnés au 8° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles implantés dans la région Hauts-de-France (données au 31.12.2018).

Département	Gestionnaire		CHRS	FINESS géographique	Nombre de CHRS dans le département rapporté au total régional	Volume des produits de la tarification en % de la dotation régionale limitative 2020
	Raison sociale	FINESS juridique				
AISNE	Accueil et promotion	20005260	CHRS Hébergement d'urgence	20004560		2.20 %
	Coallia	750825846	CHRS Hébergement d'urgence	20014700		3.23 %
	Fondation des Diaconesses de Reuilly	780020715	CHRS les 14 maisons Hébergement d'urgence	20015327 20015764 20016218		1.24 % 0,15 %
	3		6		3 %	6.82 %
Sous-total département Aisne	ABEJ	590034773	Hébergement ABEJ Accueils de jour ABEJ	590034781 590056453		2,64 % 0,71 %
	AFR	590800801	CHRS AFR Hébergement de stabilisation AFR	590783726 590783726		1,75 % 0,26 %
	Accueil insertion Rencontre	590042123	CAVA AFR Hébergement de stabilisation AIR	590797080 590044897		0,29 % 0,17 %
	Accueil Sambre Avesnois (ASA)	590060257	Hébergement de stabilisation ASA	590044889		0,14 %
Nord	AFEJI	590799912	CHRS AFEJI Maubeuge Hébergement de stabilisation La Phalecque	590045563 590780417		
			CHRS LA PHALECQUE	590780417		
			CHRS JEAN MACE	590801387		5,30 %
			CHRS AFEJI Hébergement d'urgence	590056958 590056958		

AJAR	590799755	CHRS AJAR	590787149		0,91 %		
ALEFPA	590799730	CHRS Capharnaüm	590035440		0,66 %		
		Hébergement de stabilisation Capharnaüm	590050936		0,16 %		
		CHRS Le Hameau isolés et couples	590044921		0,16 %		
		Alter-Egaut-CHRS Le Hameau familles	590044921				
APS	590001608	Alter-Egaut- Hébergement d'urgence Le Hameau isolés et couples	590051298		0,90 %		
		CHRS de Maubeuge	590787065		1,24 %		
		Hébergement d'urgence Maubeuge	590787065		0,48 %		
		Hébergement de stabilisation de Maubeuge	590787065		0,32 %		
		CHRS de Bachant	590019949		0,31 %		
		Hébergement de stabilisation de Bachant	590019949		0,50 %		
		Accueil de jour APS	590019949		0,09 %		
		CHRS Charles Dupré	590034807		1,38 %		
		Hébergement de stabilisation ARPE	590050738		0,48 %		
		CAVA ARPE	590034807		0,13 %		
ARPE	590800041	Accueil de jour L'estime	590034807		0,10 %		
		Hébergement d'urgence	590050738		0,28 %		
		CHRS Le Relais familles	590796629		0,73 %		
		Hébergement d'urgence	590796629		0,17 %		
		CHRS Le Relais isolés hommes seuls	590796629		0,73 %		
		Hébergement d'urgence	590796629		0,28 %		
		Hébergement de stabilisation AES	590796629		0,15 %		
		CAVA La Courte Echelle	590796629		0,29 %		
		Association action éducative et sociale (AAE)	590805180				

Béthel Hébergement	590001400	CHRS Béthel	590001400	1,58 %
CAO Flandres	590050878	SIAO de Dunkerque	590050886	0,28 %
Croix Rouge Française du Nord-Ouest Amiens	750721334	CHRS Croix Rouge Française Valenciennes	590787156	0,57 %
		Hébergement de stabilisation de Valenciennes	590787156	0,20 %
		Hébergement d'urgence Valenciennes	590787156	0,14 %
CCAS de Caudry	590797726	Hébergement de stabilisation Le trait d'union	590044822	0,31 %
Entraide Denaisienne	590044764	Hébergement de stabilisation Le Triangle	590050555	0,32 %
EOLE	590001392	CHRS l'Escale	590035804	0,84 %
		CHRS Eugénie Smet Familles	590801353	0,68 %
		CHRS Hommes Isolés Pont neuf	590783700	0,85 %
		CAVA Relais travail	590801353	0,14 %
		Hébergement d'urgence	590035804	0,37 %
Fondation Armée du Salut	750721300	CHRS Les Moulins de l'Espoir	590788840	1,32%
		Hébergement de stabilisation Les Moulins de l'Espoir	590788840	2,20%
		Hébergement d'urgence Les Moulins de l'Espoir	590788840	0,40 %
France horizon	750806606	CHRS Villeneuve d'Ascq	590008124	0,83 %
		CHRS Le Cliquois	590788337	0,79 %
Havre	590044830	Hébergement Le gîte La Passerelle	590044848	0,23 %
		CHRS Brézin	590797254	1,10 %
Home des Flandres	590001731	CHRS Poutrains	590797254	
		Hébergement d'urgence Brézin et Poutrains	590797254	
La pose	590002283	CHRS La Pose	590791760	1,11 %
		Hébergement d'urgence La Pose	590791760	0,17 %
La Sauvegarde du Nord	590799631	CPOM- CHRS	590045316	3,61 %
		CPOM- CAVA	590038824	0,23 %
Les compagnons de l'espoir	590027538	CPOM-hébergement d'urgence	590050571	0,42 %
		CHRS La parenthèse	590030268	0,40 %
		CHRS La Maisonnée	590038907	0,96 %

			CHRS STABILISATION La parenthèse	590030268			0,25 %
	OSLO	590033478	Hébergement de stabilisation OSLO	590033528			0,27 %
			CHRS Aquar'ailes	590044863			
			Hébergement de stabilisation Prim'toit Avesnes	590044814			0,74 %
	PRIM'TOIT	590816682	Hébergement de stabilisation Prim'toit Cambrai	590044863			
			Hébergement d'urgence - Avesnes/Cambrai	590056933			0,13 %
	Relais Soleil Tourquennois	590002291	CHRS Le Relais Soleil Tourquennois	590791810			0,56 %
			Hébergement d'urgence RST	590791810			0,10 %
	SOLFA Solidarité Femmes Accueil	590799946	Hébergement d'urgence l'Abri - disséminés	590058384			0,56 %
			Hébergement d'urgence l'Abri familles	590788626			
			CHRS Home des mères	590788220			2,86 %
			CHRS Catry	590788212			
	SOLIHA Flandres	590799680	CHRS Thérèse Caulier	590794293			1,22 %
			SAU Femmes	590050837			0,24 %
			CHRS Pierre Caron	590788758			1,04 %
	SOLIHA Métropole Nord	590799706	CHRS Cap Ferret	590788402			0,88 %
			Hébergement d'urgence Disséminés	590051017			0,49 %
	Temps de vie	590805065	CHRS Temps de Vie	590787131			0,62 %
			CHRS Rénovation	590783692			
			CHRS Renaitre	590787859			
	VISA	590800017	CHRS Revivre	590788279			4,91 %
			CHRS Les petites haies	590796637			
			CHRS hors les murs	590788709			
Sous total Nord	31		87			56 %	56,45 %

Oise	ADARS	600106256	CHRS Etape	600106249	0,47 %
			CHRS Harmonie	600102701	0,88 %
			CHRS et hébergement d'urgence Mosaïque	600107894	0,56 %
	Fondation des Diaconesses de Reuilly	780020715	CHRS et hébergement d'urgence E. Carpentier	600106298	4,25 %
			CHRS et hébergement d'urgence le chemin	600001994	
	CCAS Beauvais	266000579	CHRS CAEPP	600012975	0,35 %
	CCAS Compiègne	600010516	CCAS Compiègne	600010524	0,23 %
			CHRS - 148	600008189	0,37 %
	Les compagnons du marais	600000418	CHRS - 137	600101430	1,35 %
			CHRS - femmes	600009310	0,38 %
Sous-total Oise	5	10		7 %	8,84 %
	4AJ	620003756	CHRS 4 AJ	620002188	0,82 %
	Accueil Neuf de Coeur	620021808	Hébergement d'urgence	620002188	0,09 %
			CHRS 9 de coeur	620119164	1,54 %
	Aide aux sans abris	620002139	Hébergement d'urgence	620119164	0,13 %
			CHRS Le petit Aître	620111708	0,95 %
			Hébergement d'urgence	620111708	0,09 %
	APSA	620001958	CHRS Schaffner	620019554	0,72 %
			CHRS La Boussole	620110031	0,84 %
			Hébergement d'urgence	620110031	0,14 %
	AUDASSE	620002170	CHRS Audasse	620003772	0,33 %
			Hébergement d'urgence	620028837	0,09 %
	Blanzly Pourre	620004556	CHRS Blanzly Pourre	620028860	0,55 %
			Hébergement d'urgence	620004564	0,11 %
	Emmaüs St Omer	620026856	Emmaüs - Hébergement d'urgence	620026856	0,07 %
	EPDAHAA	620031039	CHRS de la côte d'Opale	620115576	2,73 %
			Hébergement d'urgence	620115576	0,23 %
			CAVA FIAC	620110023	0,10 %
	FIAC	620000620	CHRS FIAC	620103150	0,84 %
			Hébergement d'urgence	620103150	0,11 %
	Habitat insertion	620019190	CHRS Le phare	620004606	0,73 %
			Hébergement d'urgence	620004606	0,22 %
	Habitat Jeunes	620028142	HAJ	620028878	0,21 %
Pas de Calais					

	La Vie Active	620110650	CHRS La vie active	620117697			2,04 %
			Hébergement d'urgence	620117697			0,09 %
	Le coin familial	620001347	CHRS féminin	620107169			0,69 %
			Hébergement d'urgence	620107169			0,14 %
			CHRS Les Copains	620104844			1,17 %
			CHRS Masculin	620025247			0,78 %
			CAVA Le coin familial	620032607			0,08 %
			CHRS Le chenal	620004531			0,54 %
			Hébergement d'urgence	620004531			0,13 %
	MAHRA-LE TOIT	620000661	CHRS féminin	620104562			0,80 %
			Hébergement d'urgence Mahra	620104562			0,14 %
			CHRS masculin	620104554			0,79 %
			CAVA les quatre coins	620106856			0,31 %
			SIAO	nc			0,23 %
			CHRS Charles Gide	620105122			0,94 %
Sous-total Pas-de-Calais	14		37			24 %	20,50 %
	AGENA	800001190	CHRS Les Hespérides	800003758			0,96 %
	APAP	800001604	Hébergement d'urgence Agena	800019739			0,28 %
	APREMIS	800003055	CHRS APAP	800007114			0,91 %
	AVENIR	800001067	CHRS Le Relais	800009789			0,62 %
			CHRS Avenir	800022263			0,52 %
		750825846	Hébergement d'urgence	800022263			0,11 %
	COALLIA		CHRS L. Michel	800005910			0,57 %
	Association Picardie d'accueil Le toit	800001182	Hébergement d'urgence	800005910			
	Maisons d'accueil l'Ilot	750804684	LG- Logement Jeunes	800014870			0,48 %
	UDAUS 80	800015083	CHRS Le Toit	800003733			0,56 %
			La passerelle	800005647			0,49 %
			Les Augustins	800020109			0,26 %
			CHRS Thuillier	800005811			0,91 %
			Hébergement d'urgence	800015091			0,60 %
			SIAO	nc			0,30 %
Sous-total département	8		15			10%	7,57 %
Somme	61		155			100%	100 %

Annexe 2 de l'arrêté préfectoral fixant la programmation pluriannuelle de signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens mentionnés à l'article 1.
Année 2021

Département	Organisme gestionnaire		Etablissements concernés				Taux de contractualisation en % de CHRS sous contrat atteint pour chaque département	Taux de contractualisation en % de la dotation régionale limitative (montants 2020)
	Raison sociale	Finess juridique	Raison sociale	Finess géographique	Périmètre du contrat			
Aisne	Accueil et promotion	20005260	CHRS	20004560	Départemental		66.67 %	5,43 %
			Hébergement d'urgence	20014700				
	Coallia	750825846	CHRS (Aisne)	20014692	Départemental			
			Hébergement d'urgence (Aisne)	20015327				
Nord	ABEJ	590034773	Hébergement ABEJ	590034781	Départemental		44,94 %	27 %
			Accueils de jour ABEJ	590056453				
	Accueil insertion Rencontre	590042123	Hébergement de stabilisation AIR	590044897	Départemental			
			CHRS Capharnaüm	590035440				
ALEFPA	590799730	Hébergement de stabilisation Capharnaüm	590050936	Départemental				
		CHRS Le Hameau isolés et couples	590044921					

Nord	RST	590002291	Alter-Egoux-CHRS Le Hameau familles	590044921	Départemental		
			Alter-Egoux- Hébergement d'urgence Le Hameau	590051298			
			CHRS Le Relais Soleil Tourquennois	590791810			
	La Sauvegard e du Nord	RST	590791810	Hébergement d'urgence RST	590791810		Départemental
			590799631	CPOM- CHRS les tisserands	590045316		Départemental
			CPOM- CAVA	590038824	Départemental		
			CPOM-hébergement d'urgence	590050571	Départemental		
			CHRS AFEJI Maubeuge	590045563	Départemental		
			Hébergement de stabilisation La Phalecque	590780417	Départemental		
		AFEJI		CHRS LA PHALECQUE	590780417		Départemental
				CHRS JEAN MACE	590801387		Départemental
				CHRS AFEJI	590056958		Départemental
		Oise	ADARS	600106256	CHRS Etape		600106249
	CHRS Harmonie			600102701			
						77,77%	
						8,26 %	

